



FORMATION

CONCOURS DE PLAIDOYERS

21 juin 2022

**Centre Assas - Le Patio (92 rue d'Assas,
75006 Paris)**

Collège de droit

Les étudiants de troisième année du Collège de droit prendront part à un concours de plaidoyers, mardi 21 juin prochain, un événement fédérateur qui vise à cultiver l'oralité.

Les étudiants présenteront un plaidoyer en binôme, portant sur un cas juridique imaginé à partir de trois romans sélectionnés par l'équipe pédagogique : *Le nœud de vipères* de François Mauriac, *Les mains du miracle* de Joseph Kessel et *Le joueur* de Fédor Dostoïevski.

Le jury sera présidé par [Stéphane BRACONNIER](#), président de l'université. Il comptera également parmi ses membres, outre trois enseignants ayant encadré les étudiants pour la préparation du concours :

- > Claire LYAUTEY, troisième secrétaire de la conférence du stage des avocats au Conseil d'Etat et de la Cour de cassation au titre du partenariat conclu cette année entre le Collège de droit et l'Ordre ;
- > Emmanuelle FILIBERTI, directrice des éditions Lextenso.

Par ailleurs, comme l'an passé, le Collège remettra à l'occasion de la finale du concours de Plaidoyers, un ou deux prix aux meilleures copies du concours d'articles du Collège de droit (L1-L3) et de l'Ecole de droit ([M1-M2](#)).

Le thème du concours d'articles porte cette année sur : « La responsabilité du fait du clic ».

Rendez-vous nombreux le mardi 21 juin à 18h dans le *Patio* du centre Assas pour assister à la finale du concours !